



DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE ANNEE 2025 – ASSOCIATION EXTERIEURES

En cas de retard ou de pièces manquantes, le dossier ne sera pas étudié

Nom de l'association :

Sigle (s'il y a lieu) :

Adresse du siège :

Code postal /_/_/_/_/_/_/ Ville :

Téléphone /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ fax /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Email :@.....

Site internet (s'il y a lieu) :

Association déclarée :

Déclarée en Préfecture de : le :

Numéro de déclaration en préfecture :

Numéro SIREN :

Si section locale d'une association préciser les coordonnées de l'association juridiquement responsable :

.....

Objet statutaire de l'association :

.....

.....

.....

PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION :

Nom et coordonnées (adresse, téléphone et mail) du président :

.....

.....

Nom et coordonnées (adresse, téléphone et mail) du secrétaire :

.....

.....

Nom et coordonnées (adresse, téléphone et mail) du trésorier :

.....

.....

PROJETS :

Veillez détailler vos projets pour l'année 2025, et si possible vos prévisions pour 2026 :

MIEUX VOUS CONNAITRE :

Nombre d'adhérents Saint-Paul : Mineurs Majeurs.....
Nombre d'adhérents Extérieurs : Mineurs Majeurs.....

Participation Animation Village sur la commune de Saint-Paul-en-Jarez :

OUI NON ,

Si oui laquelle (ou lesquelles)

Organisation d'évènements (*évènement pérenne*) sur la commune de Saint-Paul-en-Jarez : OUI NON

Si oui lequel (ou lesquels)

**DOCUMENTS A
TRANSMETTRE**

**TRANSMETTRE
VOS LISTES**

SUBVENTIONS SOLLICITEES

Fonctionnement

Allouée en 2024 : €

Sollicitée pour 2025 : €

Exceptionnelle

Allouée en 2024 : € Motif : *

Sollicitée pour 2025 : € Motif : *

*** Pour toute demande exceptionnelle, joindre un projet, devis et budget prévisionnel de la manifestation prévue.**

DOCUMENTS A FOURNIR :

- **RIB obligatoire même si coordonnées bancaires inchangées**
- Statut de l'association (**si changement**)
- Documents comptables soumis à votre assemblée générale.
- Le cas échéant, les derniers rapports (moraux et/ou d'activités) présentés en assemblée générale.
- Quand les comptes 2024 auront été validés par votre assemblée générale : Un exemplaire d'ici le 30 décembre 2024.
- Liste des adhérents de SAINT PAUL et liste des extérieurs de l'année en cours – **Obligatoire.**

Je soussigné, responsable de l'association, atteste l'exactitude et la sincérité des informations données;

J'atteste également que, conformément à la législation, ces subventions ne sont pas demandées pour une action culturelle, ou politique.

Fait à : le :2024.

Signature du Président et tampon de l'association

Certifié sincère et valable

Signature du trésorier :

Certifié sincère et valable

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....